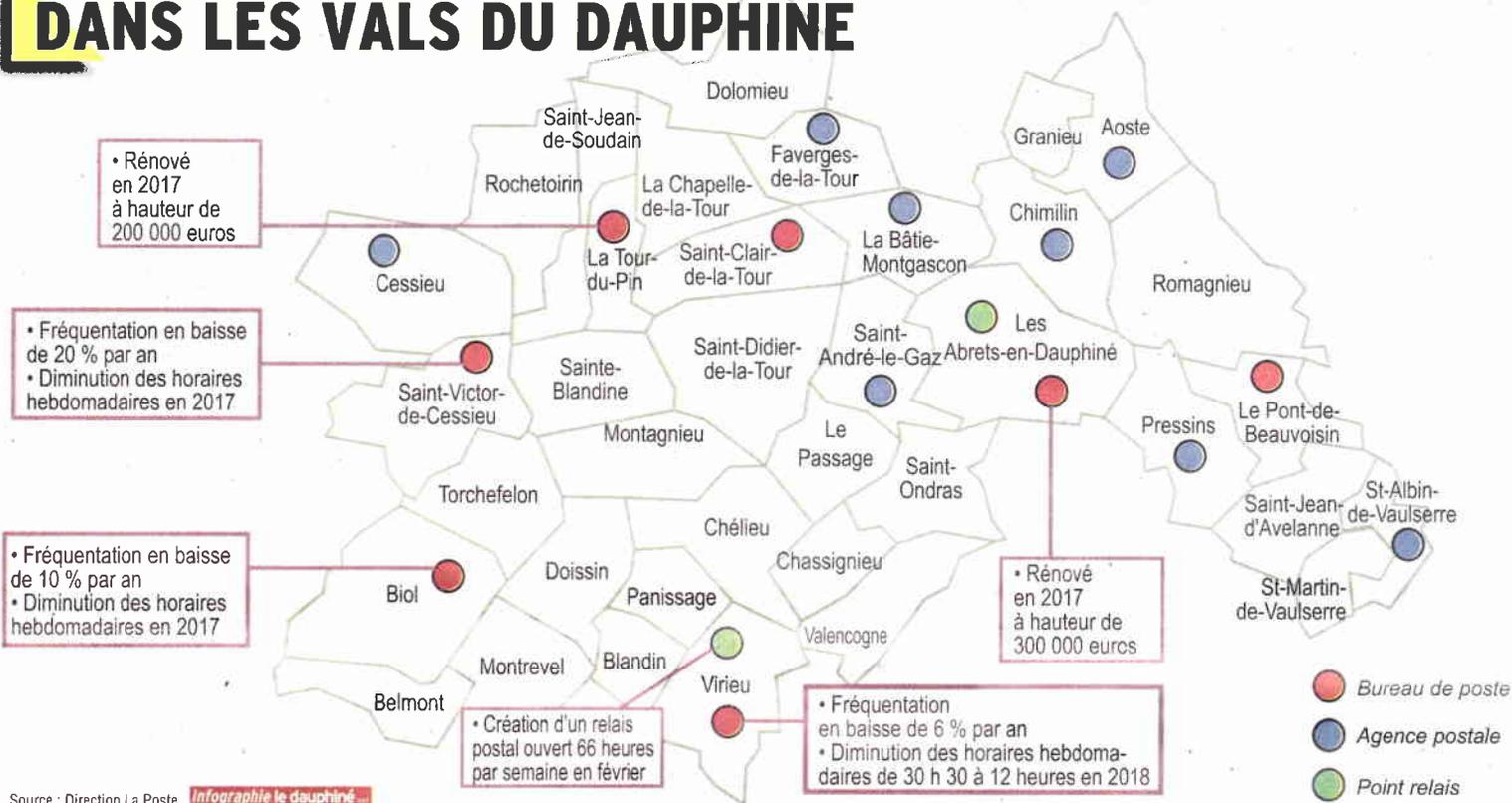


Quel avenir pour le service postal de nos communes ?

ÉTAT DES LIEUX DE LA POSTE DANS LES VALS DU DAUPHINÉ



En zone rurale, il est devenu bien compliqué d'envoyer ses colis par La Poste. Entre les diminutions d'horaires et les fermetures intempestives, les usagers n'y comprennent plus rien. Les plus inquiets s'organisent en collectif et manifestent, comme ce matin, à Virieu (10 heures) et aux Abrets-en-Dauphiné (11 heures). Voici de quoi comprendre ce mic-mac postal.

Dans les Vals du Dauphiné, l'activité des bureaux de poste classiques est vouée à diminuer encore plus au profit des agences postales, installées en mairie, ou des relais postaux, chez

des commerçants. Trois formes différentes que La Poste appelle des "points de contact".

La problématique du retrait d'argent

La principale différence entre les bureaux de poste et les agences/relais réside dans le retrait et le dépôt d'argent. Illimité dans les bureaux "classiques", il était récemment limité à 350 euros par semaine dans les agences et 150 dans les relais.

Depuis janvier, dans les relais, il est désormais possible de retirer jusqu'à 60 euros par opération, mais la limite reste fixée à 350 dans les agences. Cela représente un

des commerçants. Trois formes différentes que La Poste appelle des "points de contact".

« Certains viennent à La Poste pour retirer ou déposer des sommes assez importantes. C'est rare qu'un commerçant n'ait que 350 euros à déposer par semaine. Ces agences dépassent les particuliers, mais pas les professionnels. Et il n'y a pas la garantie d'avoir toujours de l'argent ! Une fois, il y a même eu un manque d'argent au bureau de Poste de Saint-Victor-de-Cessieu. »

Maintenir l'ensemble des points de contact

Dans le cas du bureau de poste de Virieu, il y a en moyenne neuf visites par heure. Les horaires hebdomadaires passent donc cette année de 30 h 30 à 12 heures. Un relais postal est créé en parallèle.

Mais qui dit diminution de l'activité d'un bureau ne si-

gnifie pas forcément création d'un autre point de contact.

Les horaires deviennent parfois compliqués pour certains usagers qui se rendent donc dans d'autres communes, comme c'est le cas à l'agence postale de Pressins. « On a une plage horaire qui va jusqu'à 18 heures, alors que les bureaux de poste de Pont-de-Beauvoisin et des Abrets-en-Dauphiné ferment plus tôt, à 17 heures. Nous avons régulièrement des personnes d'autres communes qui viennent dans notre agence. On a en particulier beaucoup de mouvements de colis chaque soir », explique le maire Jean-Louis Reynaud.

Guillaume DREVET

REPÈRES

LE BUREAU DE POSTE

Forme la plus classique, il offre 100 % des services, avec pour certains le service conseil et l'expertise professionnelle et patrimoniale.

L'AGENCE POSTALE

Installée en mairie, elle offre les services de base ainsi que le retrait/dépôt d'argent limité à 350 euros par semaine.

LE RELAIS POSTAL

Installé en commerce, il offre les services de base ainsi que le retrait/dépôt de 60 euros par opération.

«Pas de diminution, juste une transformation»

« Aujourd'hui, nous avons un engagement de maintenir l'ensemble des points de contact. Il n'y aura pas de diminution, juste une transformation du réseau » assure Michel Pandiscia, directeur ressources et appui à la transformation à la direction du réseau La Poste Alpes Vallée Rhodanienne.

Agence ou relais : une question de sous

Les agences postales et les relais postaux ont un coût. La Poste forme les agents communaux et les commerçants pendant une semaine, met à leur disposition un ordinateur et finance le service. Mais cela ne couvre parfois pas le coût de fonctionnement réel de ces structures.

1 000 euros pour une agence postale

Pour l'installation d'une agence postale en mairie, La Poste met à disposition de la commune une enveloppe d'environ 1 000 euros par mois.

Dans celle de Pressins, ce

sont deux personnes qui s'occupent du service postal. « L'enveloppe n'est jamais suffisante puisque le coût de fonctionnement est de 1 300 euros par mois. Nous avons 300 euros supplémentaires à payer pour ce service » explique le maire, Jean-Louis Reynaud.

Une dépense supplémentaire loin d'être acceptée par tout le monde : « À Saint-Victor-de-Cessieu, le maire nous soutient. Par principe, on trouve inadmissible qu'une commune soit obligée de payer les services de la Poste » s'indigne Nicole Chochina.

317 euros pour un relais postal

Les commerçants disposent eux de 317 euros par mois pour faire tourner leur relais postal. Une aubaine pour certains, comme Coralie Bavoil, gérante d'un bureau de tabac et d'une boulangerie à Fitolieu. « Ça ne me coûte rien de plus, à part du temps évidemment. Au contraire, lorsque les gens viennent pour acheter des timbres par exemple, ils repartent tout le temps avec une baguette ou un paquet de cigarettes. Je serais perdante de ne plus proposer ce service ! »